

## LES HOTELS DE GRAND TOURISME AU MAROC

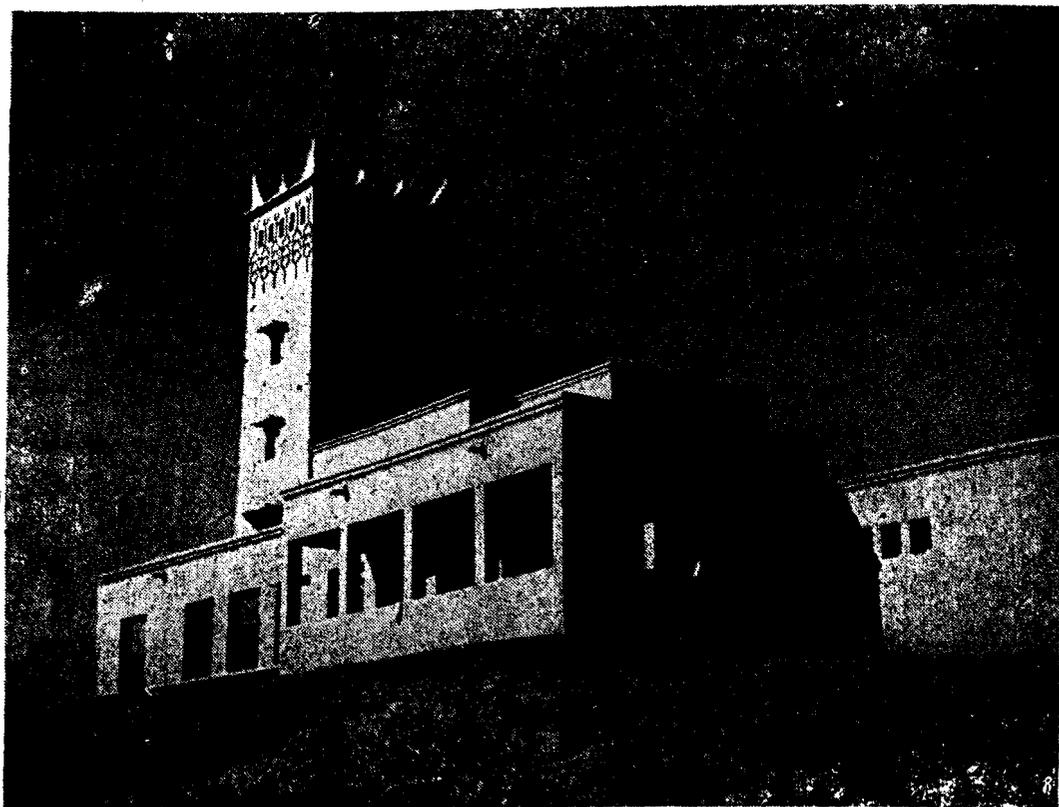
par Didier MADRAS

Dès la fin de la guerre 1914-1918, le maréchal Lyautey, prévoyant l'importance des ressources que le Maroc pourrait retirer de la mise en valeur de ses richesses touristiques, se préoccupait de l'aménagement hôtelier du circuit des grandes villes.

Aux termes d'une convention passée le 9 mars 1921, entre le Grand Vizir et la Compagnie Générale

de Transports et de Tourisme au Maroc, cette dernière avait accepté que la réception des hôtels existants s'avéra insuffisante dès le printemps 1923, notamment à Marrakech.

La construction de l'Hôtel de Grand Tourisme prévu par la Convention du 9 mars 1921 n'étant pas encore entreprise, un accord intervint, le 18 mai 1923, entre l'Administration du Protectorat, la Compagnie des Chemins de Fer du Maroc et la Compagnie Générale de Transports et de Touris-



*Tinerhir - Gîte d'étape*

rale de Transports et Tourisme au Maroc, cette société s'engageait à construire et à exploiter, dans un délai de quatre années, un hôtel de grand tourisme de 100 chambres à Marrakech et à Meknès et, dans un délai de cinq ans, un autre de 50 chambres à Fès.

La Compagnie Générale Transatlantique, sous l'énergique impulsion de M. Dal Piaz, édifiait et exploitait au Maroc une chaîne d'hôtels : à Marrakech, le petit hôtel Doukkala, situé dans la Médina, disparu en tant qu'hôtel ; à Casablanca, Rabat, Meknès et Taza, les hôtels Transatlantiques ; à Fès, le Palais Jamaï et l'Hôtel Bellevue.

Malgré le très bel effort accompli par la Compagnie Générale Transatlantique, la capacité de ré-

ception des hôtels existants s'avéra insuffisante dès le printemps 1923, notamment à Marrakech. La Compagnie des Chemins de Fer du Maroc se substituait à la Compagnie Générale de Transports et de Tourisme au Maroc et s'engageait à construire le nouvel hôtel dans un délai aussi court que possible. La promesse fut tenue, puisque l'hôtel fut ouvert pour la saison 1924-1925 et exploité conjointement par la Compagnie Générale Transatlantique et la Compagnie Générale de Transports et de Tourisme du Maroc.

Le 5 août 1933, à la demande de l'Administration du Protectorat, la Compagnie des Chemins de Fer du Maroc rachetait à la Compagnie Générale Transatlantique les Hôtels Transatlantiques de Casablanca et Meknès, les hôtels Palais Jamaï et

Bellevue à Fès, ainsi que sa part de droit au bail pour l'Hôtel Mamounia à Marrakech.

Ces hôtels, desservis par le chemin de fer, constituent, en quelque sorte, l'épine dorsale des circuits touristiques et permettent des excursions autour des quatre villes les plus importantes du Maroc.

De son côté, la Compagnie de Navigation Paquet construisait et exploitait des hôtels de tourisme à Casablanca, Safi, Agadir et Taroudant.

L'initiative privée apportait également sa contribution par la construction de quelques hôtels,

pu constater, avant 1939, à certaines époques de la saison (période de Noël, du Jour de l'An et de Pâques) l'insuffisance du nombre des chambres offertes aux touristes.

Cette insuffisance se fera encore plus gravement sentir en raison de l'accroissement probable des touristes lorsque les conditions des voyages se seront normalisées et que la fréquence des transports aériens et maritimes se sera améliorée.

Enfin, le nombre des hôtels que fréquentaient les voyageurs se trouvera réduit parce que certains établissements — qui n'avaient pas, avant la guer-



*Marrakech - Les jardins de la Mamounia et l'Atlas*

notamment l'Hôtel Maghreb à Marrakech, l'Hôtel Anfa à Casablanca, les Hôtels Balima à Rabat et Ifrane, l'Hôtel Miramar à Fédala.

L'Administration, enfin, comprenant l'intérêt touristique présenté par le Sud Marocain, construisait, en 1938, les gîtes d'étape de Tinerhir et de Ouarzazate et en confiait l'exploitation à la Compagnie des Chemins de Fer du Maroc. Ces deux petits hôtels ne furent exploités que pendant la saison qui précéda la guerre, mais ils connurent la faveur des touristes, puisque l'affluence rendit obligatoire, en raison du petit nombre de chambres, la limitation à 24 heures de la durée des séjours.

\*\*

Malgré ces initiatives, le Maroc est encore loin de posséder des ressources hôtelières compatibles avec ses richesses touristiques et artistiques. On a

re, la qualité d'hôtels de grand tourisme mais servaient d'appoint en période d'affluence — ont vieilli et ne répondent plus aux exigences de confort de la clientèle touristique; leurs installations sont en mauvais état par suite des réquisitions, du manque d'entretien et des difficultés auxquelles se heurtent les hôteliers pour renouveler matériel et mobilier. De plus, l'importance des dépenses à engager, due à l'accroissement des prix (vaisselle, verrerie, lingerie, argenterie, mobilier) ne permettra sans doute pas à tous, malgré leur désir et leur bonne volonté, de remettre leur établissement entièrement à neuf ou de le moderniser.

\*\*

Il nous a paru intéressant d'indiquer quelles sont, approximativement, les ressources hôtelières du Maroc, en ne prenant que les hôtels fréquentés,

en 1939, par les touristes et en ne considérant, comme chambres de 1er ordre, que celles comportant salle de bains ou douche, w.-c. et téléphone (1).

\*  
\*\*

I - Les grandes villes de l'intérieur :

a) CASABLANCA

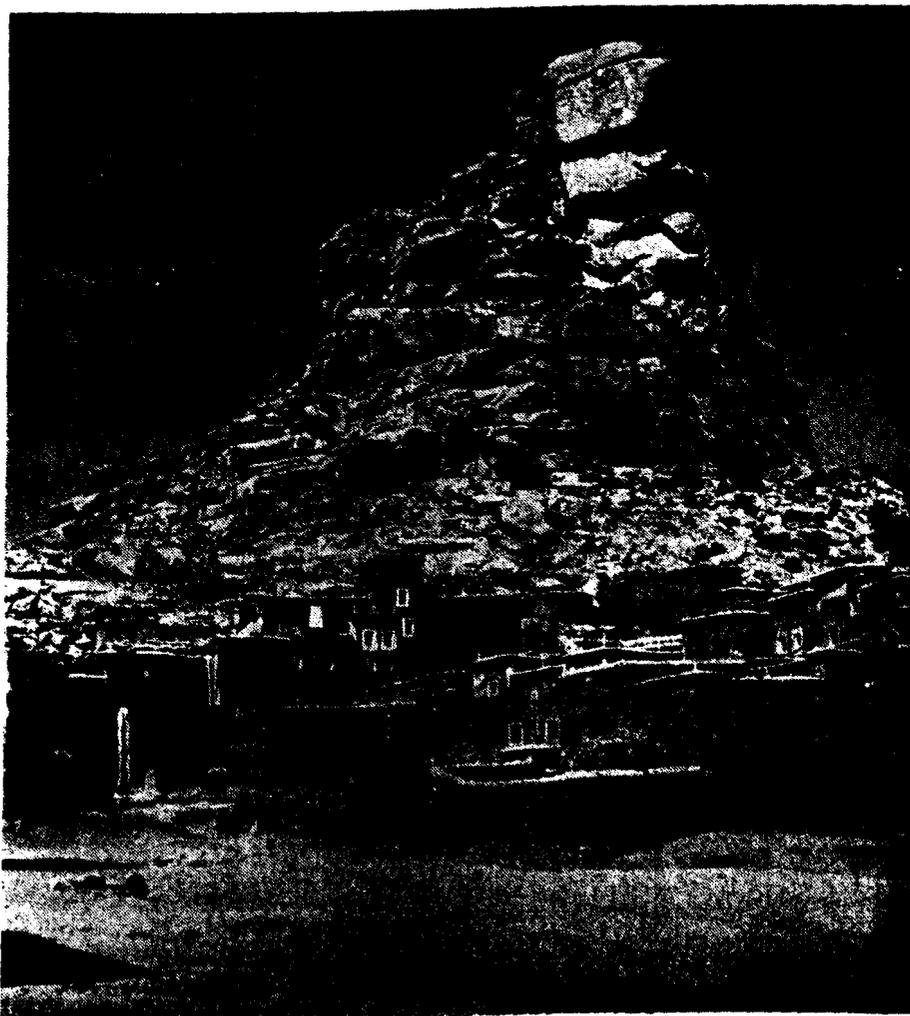
Anfa-Hôtel	39	chambres	dont	18	de 1 <sup>er</sup> ordre
Ambassadeurs	30	>	>	15	>
Excelsior	100	>	>	20	>
Grand Hôtel	45	>	>	12	>
Majestic	93	>	>	22	>

b) RABAT

Balima	90	chambres	dont	90	de 1 <sup>er</sup> ordre
Royal	70	>	>	48	>
Grand Hôtel	55	>	>	22	>
Totaux	215			160	

c) MEKNES

Transatlantique	80	chambres	dont	40	de 1 <sup>er</sup> ordre
Excelsior	42	>	>	29	>
Tourisme Hôtel	33	>	>	28	>
Volubilis	33	>	>	27	>
Totaux	193			124	



Tafraout

Plazza	29	>	>	19	>
Transatlantique	45	>	>	30	>
Totaux	381			136	

d) FES

Palais Jamaï	60	chambres	dont	18	de 1 <sup>er</sup> ordre
Grand Hôtel	100	>	>	27	>
Hôtel de la Paix	35	>	>	28	>
Hôtel C.T.M.	25	>	>	18	>
Totaux	220			91	

(1) Guide Michelin.  
Les Hôtels du Maroc - publié par l'Office Chérifien du Tourisme.

## e) IFRANE

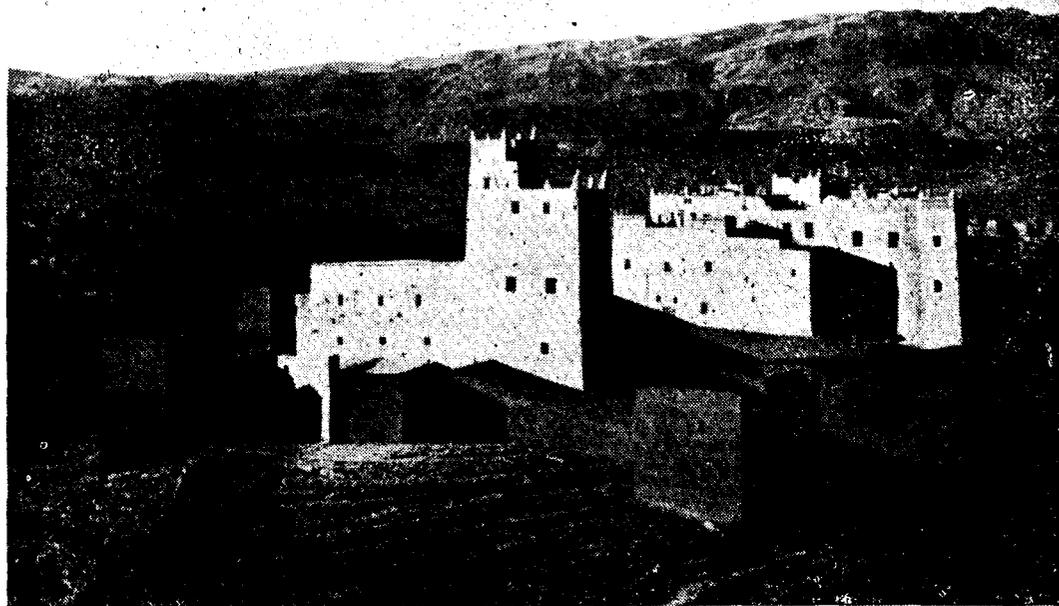
Balima 100 chambres dont 80 de 1<sup>er</sup> ordre

## f) MARRAKECH

Mamounia	180 chambres dont 160 de 1 <sup>er</sup> ordre (1)
Maghreb	50 » » 13 »
Tazi	44 » » 17 »
Totaux	274 190

Il ressort de ce qui précède que le Maroc possède 1.500 chambres susceptibles de convenir aux touristes étrangers, dont les 2/3 seulement sont des chambres de 1<sup>er</sup> ordre.

D'autres pays de soleil, comme l'Italie et l'Egypte, des pays de sports d'hiver, comme la Suisse, dont la saison coïncide précisément avec l'automne, l'hiver et le début du printemps marocain, ont fait une propagande touristique intensive et se



Tinerhir

## II - Les villes de la côte :

## a) FEDALA

Miramar 39 chambres dont 12 de 1<sup>er</sup> ordre

## b) SAFI

Mahraba 41 » » 37 »

## c) AGADIR

Mahraba 50 chambres dont 44 de 1<sup>er</sup> ordre

Terminus 50 » » 25 »

Totaux 100 69

## III - Sud Marocain

Mahraba à Taroudant 20 chambres dont 8 de 1<sup>er</sup> ordre

Gîte d'étape de Tinerhir 18 » » 18 »

Gîte d'étape de Ouarzazate 18 » » 18 »

Totaux 56 44

(1) Lorsque les travaux d'agrandissement seront achevés.

sont, en même temps, efforcés, avec succès, d'améliorer la qualité de leur industrie hôtelière. Le Maroc se doit de suivre cet exemple s'il veut voir renaître, se développer et s'intensifier un mouvement touristique qui, en 1938-39, avait pris un si bel essor.

La qualité de l'industrie hôtelière entre pour une grande part dans la réussite touristique d'un pays. Il est donc indispensable que les grandes villes marocaines, celles de la côte et les points d'étape du Sud Marocain soient pourvus d'hôtels dont le caractère et la qualité aideront à prolonger la durée des séjours des touristes et les inciteront, peut-être, à revenir.

\*  
\*\*

Dans le Sud Marocain, presque tout est à faire. Les gîtes d'étape construits à Quarzazate et à Tinerhir par l'Administration du Protectorat constituent le genre d'établissement qui convient parfaitement. On peut cependant regretter que le nombre des chambres n'y soit pas assez important. Chacun de ces petits hôtels possède, en ef-

fet, 18 chambres. C'est insuffisant, si l'on tient compte qu'un car de touristes comporte environ 30 à 40 places et qu'aux voyageurs venus par car viendront s'ajouter ceux effectuant le circuit en voiture particulière.

Les gîtes d'étape d'Erfoud (4 chambres) et de Tafraout (9 chambres) sont pratiquement inexploitable dans leur état actuel. C'est dommage, surtout en ce qui concerne Tafraout, en raison de l'incomparable beauté du site.

Le nombre des chambres de ces gîtes d'étape et de ceux qui seront construits par la suite ne devraient pas, pour permettre une exploitation rationnelle, être inférieur à 30. Le personnel serait à peu près le même que pour 18 chambres et les frais généraux, par conséquent, ne seraient pas beaucoup plus élevés.

Le Sud Marocain a été, pour ceux qui ont eu le privilège d'y excursionner, une surprise et un enchantement. Malheureusement, la plupart des routes sont à l'état de simples pistes ou de pistes empierrées et sont souvent impraticables par

temps de pluie. Elles devront, pour la facilité des circuits, être goudronnées aussitôt que cela sera possible.

Sur le circuit principal Marrakech-Ouarzazate-Tinerhir-Ksar-es-Souk-Midelt-Azrou-Meknès, pourraient alors se greffer un certain nombre de circuits secondaires à la condition que soient construits quelques gîtes d'étape à des endroits judicieusement choisis :

La mise en valeur des richesses touristiques du Maroc nécessitera beaucoup de volonté, de ténacité et de travail. Des capitaux importants devront être investis.

Les initiatives privées, complétant les efforts de l'Administration du Protectorat, devraient permettre de réaliser, aussi rapidement que possible, cette mise en valeur.

Le Grand Tourisme procurera alors au Maroc une part importante des devises qui lui sont nécessaires pour ses achats à l'étranger.

**DIDIER MADRAS.**

---